



Attraxor®

Régulateur de la croissance des gazons de graminées
et limitation du pâturin annuel

PROPRIÉTÉS

Attraxor® contient de la prohexadione-calcium, toute nouvelle matière active pour l'entretien des gazons en France. Son utilisation permet de réguler la croissance en hauteur du gazon, de diminuer le nombre de tonte et le volume de déchets, de limiter la propagation du pâturin annuel.

Fiche de données de sécurité disponible sur :
www.quickfds.com

➤ Domaine d'application

Attraxor® s'utilise sur gazons de golfs, terrains de sport, gazonnières, hippodromes, aérodromes, ronds-points, parcs de loisirs, cimetières.

➤ Recommandation d'emploi

la prohexadione-calcium, est formulée en granulés dispersables.

L'adjonction dans la formulation d'un **capteur de calcium** permet une utilisation quelle que soit la qualité de l'eau, y compris les eaux dures.

Attraxor® contient un **acidifiant qui garantit une bouillie de traitement acide**.

Attraxor® s'utilise aussi bien sur jeunes gazons que sur gazons adultes. Le nombre d'applications d'Attraxor® est de 4 par an.

Volume de bouillie : 300 – 600 L/ha

Pas d'arrosage nécessaire post-application

intervalle entre chaque application: 21 jours

Régulation de croissance	1,5 kg/ha
Semis de regarnissage	1,5 kg/ha à J-2 avant le semis
Limitation du pâturin annuel	0,625 kg/ha

- Pour les semis de regarnissage, l'application d'**Attraxor®** 24 à 48 h avant permet de ralentir la croissance du gazon en place pour laisser le jeune gazon s'installer.
- Les dates d'application sont indicatives et peuvent être adaptées selon les régions. Dans le Sud de la France, une première application dès mars peut être envisagée.

RECOMMANDATIONS D'EMPLOI

- Appliquer sur gazon bien entretenu pendant la période de croissance du gazon et celle de floraison du pâturin annuel.
- Ne pas appliquer sur gazon stressé par des conditions climatiques non favorables (sécheresse, chaleur, vent), en présence de maladies, lors de travaux d'aération.
- Attendre si possible 1-2 jours après la tonte avant d'appliquer **Attraxor®**
- Attendre au moins 1 jour après application d'**Attraxor®** avant de tondre à nouveau.
- Semis de gazon possible 24 à 48 heures après le traitement
- **Eviter tout arrosage dans les 4 heures** qui suivent l'application.
- **Ne pas traiter** lorsque les températures sont élevées (> 25°C) ou par faible hygrométrie < 60%.
- Co-application d'engrais liquide possible. Ex : **Basfoliar® Ferro Top SL + Attraxor®** (s'assurer de la compatibilité avec d'autres engrais par un test préalable).
- **Ne pas mélanger avec des engrais alcalins** (**Vitanica®** Si par exemple) ou tout engrais contenant en quantité importante du magnésium, du calcium, du bore.
- **EPI** : se référer à l'étiquette du produit.

COMPOSITION

100 g/kg (10% p/p) de prohexadione-calcium sous forme de granulés dispersables (WG)

AMM n° 2190025 (Défendeur de l'AMM : BASF FRANCE S.A.S.)

Délai de rentrée : 48 h

ZNT : 5 m

Dangereux, respectez les précautions d'emploi.

NB : nous rappelons que toute utilisation pour un usage non autorisé à la vente et non conforme à nos préconisations est interdite.

Avant toute utilisation, lire attentivement l'étiquette.

IMPORTANT

Respectez les usages, doses, conditions et précautions d'emploi mentionnés sur l'emballage qui ont été déterminés en fonction des caractéristiques du produit et des applications pour lesquelles il est préconisé. Le fabricant garantit la qualité de ses produits vendus dans leur emballage d'origine. COMPO EXPERT France ne saurait être en aucun cas tenu pour responsable des conséquences inhérentes à toute copie de cette notice technique, totale ou partielle, et la diffusion ou l'utilisation non autorisée de cette dernière.

Bidon de 1,5 kg

Application possible de d'Attraxor® en tenant compte de la loi de transition énergétique, de la loi Labbé, des Arrêtés lieux publics de 2011 et du 4 mai 2017.

ESPACES PUBLICS					ESPACES PRIVÉS
Routes, trottoirs, voiries étroites ou difficiles d'accès ou problème de sécurité	Cimetières (non destinés à la promenade)	Terrains de sport, golfs, hippodromes, bouledromes (non destinés à la promenade)	Sites industriels, voies ferrées, raffineries et sites pétroliers, centrales nucléaires	Surfaces non accessibles au public (terrains militaires, aéroports, déchèterie, casernes, serres municipales)	Châteaux, propriétés, golfs, parcs de loisirs etc

Attraxor (prohexadione-calcium 100 g/kg)

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Contient de la 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one.

Délai de rentrée sur la zone traitée : 48 heures après traitement

P280c Porter des gants de protection/des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/du visage. P261a Éviter de respirer les poussières.

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon. P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Consulter un médecin. P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

P501 Faire éliminer le contenu/récipient dans un point de collecte des déchets spéciaux ou dangereux. SPe3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau.



ATTENTION